

Porte-outils universel pour toupies

Conditions à respecter pour l'utilisation des porte-outils universels (achetés avant le 1. 7. 1999)

1 Exigences minimales relatives à l'outil

- Nom ou marque commerciale du fabricant et n-max. inscrits sur l'outil.
- Protection du couteau par retenue mécanique (écrou de sécurité, crête, etc.).

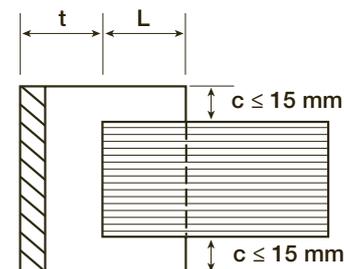
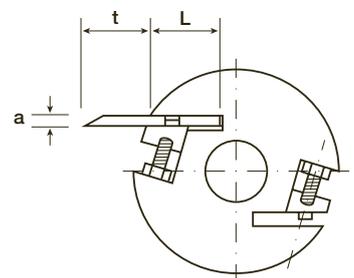
2 Marquage et stockage

- Le porte-outils doit être muni d'un marquage jaune et rangé séparément des autres outils (sous clé).

3 Exigences relatives aux couteaux et conditions d'utilisation des porte-outils universels

3.1 Couteaux HSS (monoblocs ou lames coupantes à mises rapportées)

- Le **dépassement radial d'arête (t)** doit s'élever à 40 mm max.
- Chaque **dépassement axial d'arête (c)** doit s'élever à 15 mm max.
- Selon le **dépassement radial d'arête (40 mm max.)**, il faut respecter l'**épaisseur minimale de la lame coupante** et la **longueur minimale d'appui de la lame (15 mm min.)** indiquées dans le tableau ci-dessous.



Dépassement radial d'arête (t) (40 mm max.)	Épaisseur minimale de lame coupante (a) $t \times 0,125 + 1,4$	Longueur minimale d'appui de la lame (L) $t \times 0,48 + 3,8$ (15 mm min.)
5 mm	2,0 mm	15 mm
10 mm	2,7 mm	15 mm
15 mm	3,3 mm	15 mm
20 mm	3,9 mm	15 mm
25 mm	4,5 mm	15,8 mm
30 mm	5,2 mm	18,2 mm
35 mm	5,8 mm	20,6 mm
40 mm	6,4 mm	23,0 mm

3.2 Couteaux HSS et HM avec pièces d'appui

- N'utilisez que des couteaux conformes aux indications du fabricant (veuillez le contacter si celles-ci font défaut).

4 Equilibrage du porte-outils universel

- Après avoir mis le couteau en place, le porte-outils universel doit être équilibré sur un dispositif comprenant un axe ou, du moins, sur une surface horizontale.

5 Emploi de dispositifs de protection et de moyens auxiliaires

- Les travaux à alimentation manuelle ne doivent être réalisés qu'avec des **dispositifs de protection Suva** (selon feuillet d'information Suva 44028.f).
- En cas de moulurage discontinu, une **butée** doit obligatoirement être utilisée (par ex. butée Suva, Aigner ou similaire).
- L'emploi de gabarits ou de moyens auxiliaires peut présenter, selon le cas, un risque accru.

6 Domaine d'application du porte-outils universel

- Seulement pour des pièces uniques, des travaux de réparation, etc.
- Uniquement pour un fraisage opposé (pas de fraisage en avalant).

7 Exigence relative à l'utilisateur

- Spécialiste ayant fait un apprentissage et disposant d'expérience dans le travail mécanique du bois.